

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

# C.H. d'Epinal : pour qui les responsabilités ?

**La Fédération CFTC Santé et Sociaux**, après avoir lu les différents communiqués du Ministère de la Santé sur cette affaire si douloureuse, s'émeut de voir si rapidement mis en cause le personnel de l'hôpital, et donc d'accréditer la thèse de l'erreur humaine.

Pour la **Fédération CFTC Santé et Sociaux**, le personnel ne peut être mis en cause sans rechercher d'autres responsabilités qui pour nous sont toutes aussi importantes voire primordiales.

En effet, le logiciel en cause dont on sait aujourd'hui qu'il était peu « ergonomique » (information du Ministère) montre que d'abord ce langage est inapproprié en ce qui concerne du matériel, mais surtout signifie qu'il est incompréhensible en langue française, puisque non traduit clairement.

Si l'on peut demander à des personnes d'être bilingues dans le cadre de leurs activités professionnelles, même à l'hôpital selon les lieux d'exercice, pour autant, une Loi dite « Toubon » s'impose à tous et particulièrement dans les services publics.

En effet, **la Fédération CFTC Santé et Sociaux** demande à ce que tout matériel, et plus spécifiquement l'informatique, soit traduit en français, expliqué en français et configuré en français..

Au-delà de l'hôpital d'Epinal, il y a d'autres structures publiques qui utilisent des produits exclusivement configurés en anglais.

Bien sûr, certaines applications informatiques n'ont pas toutes des conséquences humaines dramatiques, comme à Epinal.

**La Fédération CFTC Santé et Sociaux :**

- Souhaite que les personnels de cet établissement ne soient pas mis au banc des accusés sans aujourd'hui poser l'ensemble des faits qui ont provoqué cette situation ;
- Demande que les Pouvoirs Publics fassent une enquête dans tous les établissements utilisant des produits ne respectant pas la Loi, et remédient à cet état de fait ;
- Demande que ce bilan permette de ne plus installer de produits non traduits clairement en français et de faire appliquer la Loi « Toubon ».

**Paris le 13 mars 2007**

**Contact : Bernard SAGEZ 06 81 22 85 45**

**10 rue Leibniz - 75018 PARIS - Tél. : 01 42 58 58 89 - Fax : 01 42 58 58 96**

**E-mail : fede@cftc-santesociaux.fr**